

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

Commission santé

13 juin 2023



Présents

NOM	Prénom	Titre - fonction	Structure
BEGUIGNOT	Claude	Conseillère communautaire CCNB et adjointe à Mairie de saint-Pierre-le-Moûtier	CC NIVERNAIS BOURBONNAIS
BERGER	Frédéric	Directeur	Centre médico psycho-pédagogique (CMPP) et Maison des adolescents de la Nièvre, Association le Fil d'Ariane
BERSON	Emeline	Enseignante en Activité Physique Adaptée	ADESS 58
DESABRE	Eliane	Elue déléguée à la prévention spécialisée	Conseil départemental
DESPESE	Catherine	Adjointe	Mairie La Charité sur Loire
ECH			
CHARQAOUY	Noura	Cheffe de service santé prévention	Conseil départemental
FORGEARD	Margaux		Mutualité française BFC
GUEYDAN	Kevin	Chef de projet santé	PAYS VDLN/AGGLO de NEVERS

Présents

NOM	Prénom	Titre - fonction	Structure
GUYOT	ERIC	ELU	PAYS VDLN
JAVIER	Audrey	Cheffe de projet santé	PAYS VDLN
MASROUBY	Maurine	Responsable des activités et du développement	Ireps BFC
RAVENEAU	Jérémy	Animateur territorial en santé	Dispositif d'appui à la coordination de la Nièvre
RosseeL	Véronique	directrice de la cohésion sociale et de la santé	conseil départemental
ROY LE BRIQUER	Karine	Cadre de santé	DAC 58
THOMIN	ELODIE	REF SANTE	FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX
VINGDIOLET	MARIE- CHRISTINE	VICE-PRESIDENTE	COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Objectifs de la réunion

- ⇒ Rappels à propos de l'**objectif d'un contrat local de santé** et de l'**historique** de celui du Pays Val de Loire Nivernais
- ⇒ Echanges concernant l'**évaluation des parties « prévention »** et **« santé-environnement »** sur la période 2019-2023
- ⇒ **Expression libre** des participants autour de leurs satisfactions et attentes

Pays
Val de
Loire
Nivernais



4

ORDRE DU JOUR



- **18h-18h15** Introduction, tour de table et expression libre autour du CLS 2019-2023
- **18h15-18h30** Rappels concernant le contrat local de santé du Pays Val de Loire Nivernais
- **18h30-19h30** Revue des actions réalisées en 2019-2023 concernant les parties « prévention » et « santé environnement » et apports des participants
- **19h30-20h** Recueil des idées concernant les manques et clôture.

1

**Le contrat local de
santé du Pays Val
de Loire Nivernais**





L'animatrice signale que le projet régional de santé (PRS) vient d'être révisé, et que les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté sont consultées pour avis jusqu'au 2 septembre.

Historique du contrat local de santé du Pays Val de Loire Nivernais

Pays
Val de
Loire
Nivernais



Etapes du renouvellement

Pays
Val de
Loire
Nivernais

- **Evaluation** du CLS 2019-2023 (en ce moment)
- Rendu du **diagnostic** par un prestataire extérieur (septembre 2023?)
- **COPIL** de présentation du diagnostic et expression des aspirations des collectivités territoriales
- Rédaction et validation d'un **plan d'action territorial** par l'ARS
- **GAT** de présentation du plan d'action territorial avec un calendrier de groupes de travail partenariaux (décembre 2023?)
- **Groupes de travail** partenariaux de rédaction des fiches actions, dont chacune est portée par un ou plusieurs acteurs territoriaux.
- **Ratification** du contrat par tous les acteurs en instances délibérantes.
- **Signature** du contrat



2

**Retour sur la
période 2019-
2023**



Prévention : développer la couverture territoriale

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p>2.1 : Structurer la promotion/prévention de la santé sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la déclinaison départementale du réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé depuis 2018. - Etablissement de 3 sous-commissions afin de coordonner les actions : nutrition, addictions et santé affective et sexuelle - Site internet recensant les acteurs, avec une rubrique agenda - Recensement des actions effectuées - Présence d'actions santé dans les contrats de Ville de Nevers Agglomération et Cosne - Centre de ressources de la maison des spécialistes - Actions santé mises en œuvre dans les centres sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle programmatique du RRAPPS afin de répartir les actions sur le territoire et auprès de tous les publics - Etablissement d'un annuaire des acteurs mobilisables à destination des chefs d'établissement scolaires notamment. - Promotion du site internet du RRAPPS pour mieux faire connaître les actions mises en œuvre. - Présence plus marquée des territoires

11

L'IREPS présente le RRAPPS, pour l'instant peu connu des élus. L'intérêt d'une meilleure connaissance de la structure, de son site internet et de son annuaire est souligné par les élus. L'annuaire est consultable ici : <https://rrapps-bfc.org/le-reseau/operateurs-prevention?territoire=105>

Les élus soulignent qu'il devrait être étoffé et mis à disposition des collectivités avec un classement par thème. Ce lien /cet annuaire devrait être envoyé à tous les référents santé des communes. Le Pays pourrait créer une liste de diffusion en demandant à chaque commune de désigner un référent pour les questions de santé.

Il est également rappelé que les centres sociaux sont un relais territorial important pour la prévention.

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

Prévention : Promouvoir les comportements favorables en santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p>2.2 : Promouvoir la santé des enfants/ des adolescents/ des jeunes adultes par le renforcement des compétences psychosociales (CPS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses formations organisées par l'IREPS à destination des professionnels (1 à 2 par an de 2019 à 2023) - Projets CPS montés dans la quasi-totalité des collèges du Pays, en partenariat entre l'IREPS et les équipes éducatives. - Promotion des CPS lors de réunions départementales (RRAPPS) et production d'un référentiel au niveau régional. - Utilisation des CPS par beaucoup d'acteurs de prévention, notamment sur les addictions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037. - Feuille de route à venir - Rôle des territoires?

12

L'IREPS explique ce que sont les compétences psycho-sociales. Il est rappelé qu'elles deviennent dorénavant une priorité nationale dans la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037, dont la mise en œuvre a commencé auprès du public petite enfance dans un premier temps.

L'IREPS souligne qu'elles sont utilisées dans un certain nombre de programmes probants, notamment en matière d'addiction.

La question se pose d'inclure les CPS dans des fiches prévention plus thématiques ou de maintenir une fiche dédiée. Si celle-ci est maintenue, les territoires doivent être plus impliqués, peut-être via les CCAS.

Prévention : Favoriser la promotion de la santé auprès des jeunes

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Avenir de la fiche
2.3 : Promouvoir la démarche Pass Santé Jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Comités territoriaux réguliers (au moins un par an) et rencontres départementales qui ont permis aux acteurs de se connaître.- Nombreuses formations dispensées par l'IREPS- Référentiel addictions publié et distribué aux acteurs, qui interviennent notamment dans les établissements scolaires du département- MAJ régulière des sites internet Pass Santé Jeunes et Pass Santé Pro, dont la fréquentation ne cesse d'augmenter.	<ul style="list-style-type: none">- L'équipe projet ARS/IREPS/Pays s'arrête.- La prévention à destination des jeunes deviendra une des missions du RRAPPS- La prévention auprès des jeunes est sans doute à inclure dans des fiches plus thématiques en lien avec les commissions du RRAPPS

Une majorité d'acteurs présents a entendu parler du Pass Santé Jeunes, témoin du bon déploiement du dispositif. La question de la mobilisation des acteurs de prévention auprès des jeunes pourrait également être incluse dans des fiches thématiques, suite à l'arrêt de l'équipe projet Pass Santé Jeunes.

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

Prévention : Décliner le programme national nutrition santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p>2.4 Promouvoir l'éducation nutritionnelle et l'activité physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'éducation à l'alimentation menée par le Pays dans le cadre du PRSE 3. - 3 PAT sur le territoire (Pays, Agglomération de Nevers et Département) - 3 maisons sport-santé dans la Nièvre : Club Vert, Resedia et le CDOS - Animation du Programme national nutrition santé (PNNS): 2 communes et 1 entreprises engagées dans la démarche - Deux conventions avec le REPOPO pour la prise en charge d'enfants en surpoids - 3 MSP conventionnées pour la mission Retrouve ton Cap de la CPAM - Très nombreux projets autour de la nutrition menés par les MSP, les maisons sport santé, les associations sportives, les centres sociaux etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et recensement de toutes les actions - Développement du réseau sport santé sur le territoire (seulement 59 bénéficiaires départementaux) - Rendre lisibles les aides disponibles pour la pratique sportive

14

Les acteurs soulignent que les actions sont nombreuses et difficiles à recenser. Des élus présents ont fait ce travail dans le cadre d'un travail avec l'IREPS concernant le PNNS, mais un recensement plus global manque.

Concernant le réseau sport santé, l'ADESS souligne la difficulté de fidéliser le public car la prise en charge devient très partielle dès la deuxième année. Les élus considèrent par conséquent qu'il est nécessaire que les aides financières à la pratique sportives puissent être recensées. Ce travail est peut-être déjà fait par les maisons sport santé? En l'absence de représentant, la question sera posée ultérieurement.

Le DAC s'étonne que l'action portée par l'action Santé Droits pour tous concernant la prévention de la chute de la personne âgée ne soit pas présente dans le CLS, alors que cette action est la seule labellisée dans le plan anti-chutes au niveau régional pour la Nièvre. L'animatrice explique que cette action est mentionnée dans la partie « médico-social ». En effet, les actions de prévention qui concernent les personnes âgées ont été placées dans cette partie, ce qui pose question. Une personne présente évoque également le programme Fortify qui est mis en œuvre à titre expérimental ailleurs, et qui propose de l'APA au domicile de la personne âgée.

L'IREPS annonce qu'une rencontre départementale du PNNS se tiendra le 2 octobre 2023.

M. Guyot souhaite que le projet de cuisine mobile du Pays soit mentionné dans une future fiche nutrition.

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

Santé environnement : Cadre de vie et environnements favorables à la santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p>4.1: Formation des référents territoriaux</p> <p>Lutte contre l'Ambroisie et prévention de sa prolifération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 6 formations de référents communaux organisées sur la période 2019-2023 (une dans chaque communauté de communes). - 2 visio-conférences pour mobiliser les élus en 2020 et 2021 - Augmentation importante du nombre de référents communaux - 1 action à destination du jeune public : Cross de l'USEP 2019 	<ul style="list-style-type: none"> - Journée d'arrachage participatif - Sensibilisation du grand public : animation relayée par les référents communaux? - Travail avec les services de voiries communaux et départementaux

15

L'animatrice rappelle la problématique de l'ambroisie et la nécessité de mobilisation collective afin de la repérer et de la détruire avant qu'elle ne fleurisse.

Les élus trouvent que l'information auprès du grand public n'est pas suffisante, et qu'elle ne devrait pas concerner uniquement les plus jeunes.

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

Santé environnement : Cadre de vie et environnements favorables à la santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p>4.2 : Renforcer la prévention contre les maladies vectorielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de toutes les écoles élémentaires du Pays avec des crochets à tiques. - Formation de toutes les infirmières scolaires par visio-conférence en 2021-2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des collectivités à une gestion des espaces publics limitant la propagation des maladies vectorielles - Former les professionnels de santé (méthodes de diagnostic et de traitement des maladies transmises par la tique) - Elargissement de la fiche aux maladies vectorielles transmises par le moustique tigre (arboviroses). - Trouver un nouveau porteur pour la fiche.

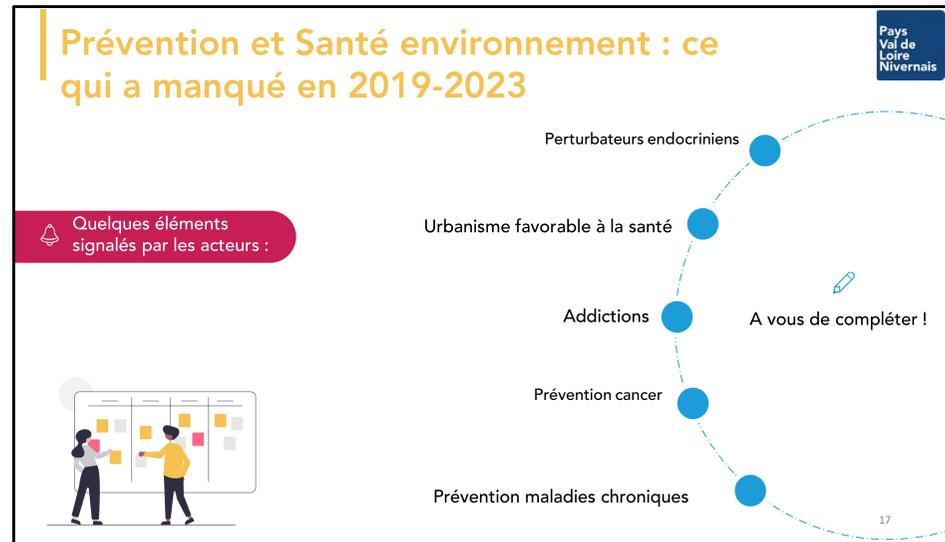
16

L'IREPS évoque la problématique du moustique-tigre, qui propage également des maladies vectorielles. Là encore et comme pour l'ambrosie, une mobilisation sociale forte est nécessaire à la prévention, la population de moustiques étant appelée à augmenter.

Des expérimentations devraient être conduites sur le territoire.

Les élus demandent la mise à disposition d'articles tout faits à inclure dans les bulletins municipaux afin d'informer les habitants.

Cette fiche devra changer de porteur, le porteur identifié (l'IREPS) n'étant plus en capacité de la porter. La demande des territoires doit être plus insistante afin de mobiliser les opérateurs régionaux (notamment L'ympect).



Perturbateurs endocriniens : le département a mené une formation qui a rencontré une demande de la population. La Mutualité française Bourgogne Franche-Comté mène déjà des actions sur ce thème.

Urbanisme favorable à la santé : les communes ont un rôle majeur à jouer pour inclure la santé dans leurs projets d'aménagements urbains et/ou dans leurs constructions.

Les élus soulignent la nécessité de développer des thèmes qui doivent être portés plus largement, et non des choses qui sont déjà mises en œuvre. Ainsi, la question de la parentalité semble déjà traitée par d'autres canaux. Concernant le dépistage, ils considèrent que ce n'est pas opportun si aucun suivi ne peut être réalisé derrière par manque de professionnels de santé.

Les acteurs réfléchissent à une fiche « aller vers », qui comprendrait l'exploitation d'un bus de prévention. L'IREPS annonce qu'un groupe de travail départemental va être réuni sous l'égide du CTS sur cette question. Il faudra peut-être mutualiser les matériels existants.

Cette question fait resurgir celle de la mobilité des patients, pour la prévention également et pas seulement pour le soin (certaines fiches devraient pouvoir inclure prévention ET soin). Eric Guyot rappelle que le Pays est lauréat d'un appel à projet de l'ADEME, qui devrait être mis en œuvre prochainement en partenariat avec les centres sociaux. La fédération signale qu'il existe également des initiatives de covoiturage solidaire dans certains centres sociaux. Le DAC indique que les personnes handicapées peuvent solliciter un transport à la demande sur l'agglomération neversoise.

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

25 Rue Benoit Frachon
58 640 VARENNES VAUZELLES
03 86 21 20 69
contact@valdeloirenivernais.fr
www.valdeloirenivernais.fr